



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfiip-sd.fr/085/>
PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »

COMPTE-RENDU

CHS-CT du 13/04/2021

Délégués FO pour ce CHS :

Aurélie BRUN (SIP Les Sables), Stéphane GUIBERT (Trésorerie Fontenay)

Sébastien LIEVRE (Cité), Anne RETO RIVIERE (EDR)



Seule FO a produit une déclaration liminaire dénonçant la situation sanitaire et sociale actuelle, et revendiquant le maintien des CHS-CT.

Les réponses de la direction à cette déclaration ont donné lieu à des échanges sur plusieurs points :

- Concernant les nettoyages renforcés réalisés après des cas avérés de covid dans les services, nous avons réclamé la transmission des fiches d'interventions car nous estimons que ces prestations sont insuffisantes.
- Nous avons insisté sur la nécessaire bienveillance des chefs de service pour les personnels en télétravail et gardant leurs enfants en même temps. La direction et le service RH demeurent très vigilants sur ce point !
- Nous avons réclamé la mise à disposition de tests antigéniques pour les personnels, tant que toute la population ne peut pas être vaccinée. Le Dr Bailly nous a fait part des résultats décevants de ces tests (30% de faux négatifs) et des risques à mal les utiliser. Selon elle, seuls les gestes barrières restent efficaces dans l'attente de la vaccination.
- Sur le télétravail, la direction continue ses efforts sur les équipements.
- Sur l'embauche annoncée de contractuels à la DDFiP de Vendée, le directeur s'est retranché derrière une directive de la DG sur ce sujet et évoquera plus longuement ce point lors de la prochaine visioconférence avec les syndicats le 15 avril.

Point sur la situation sanitaire fait par le Dr Bailly :

En Vendée, 85% des contaminations sont le fait du variant anglais, la situation est désormais critique dans notre département.

Bercy envisage une vaccination au travail des agents de son ministère par les médecins de prévention volontaires. Une expérimentation va donc commencer en Ile de France.

Concernant les personnels isolés (télétravailleurs avec des quotités importantes), le service RH met un point d'honneur à les contacter individuellement, pour prendre de leurs nouvelles, en complément des contacts « naturels » avec les chefs de services. Il semble que ces appels soient très appréciés des collègues.

Le constat fait pas les RH est que le ressenti individuel des agents est très variable. Pour certains, la quotité de télétravail a dû être corrigée pour leur permettre de revenir davantage au bureau.

L'assistant social Mr Kerisit nous précise n'avoir eu aucun contact avec des collègues concernés par ce sentiment d'isolement.

Note d'orientation ministérielle 2021 (présentation par l'ISST) :

L'ISST (inspecteur sécurité santé au travail) insiste sur le développement de la culture de la prévention dans l'organisation du travail. Il faut continuer à s'appuyer sur l'expertise de tous les acteurs de prévention, notamment le CHSCT.

Il faut persister à développer les formations sur la prévention des risques professionnels au travail.

De nouveaux contrats sont en cours d'élaboration pour les marchés de nettoyage ainsi que leur suivi. Nous en profitons pour dénoncer une fois de plus les difficultés récurrentes avec certains prestataires !

Les formations sur les violences au travail (notamment le harcèlement moral et sexuel) vont se généraliser, nous insistons aussi sur ce point sur lequel le CHSCT de Vendée avait travaillé avant la covid. Nous demandons que ces actions redeviennent prioritaires dès que la situation sanitaire se stabilisera. FO a toujours été très présent sur ces sujets complexes (pour preuve les nombreux tracts sur ces thématiques rédigés ces dernières années).

L'objectif de former 80% de nos personnels aux gestes de premiers secours reste une priorité.

Trésorerie des hôpitaux -Travaux immobiliers :

Après avoir dénoncé les tensions avec le chef de service lors de la visite du CHSCT le vendredi 2 avril, la discussion a pu s'engager sur les travaux immobiliers réalisés. Le RDC de la trésorerie a dû être réaménagé pour permettre l'arrivée de personnels supplémentaires.

Nous insistons pour signaler qu'un des 6 postes de travail se trouve dans un lieu de passage et qu'il est très désagréable d'avoir en permanence des allers et venues dans le dos, d'autant plus que le mopieur est installé précisément à cet endroit. La direction et le chef de service vont donc réfléchir à une solution pour ce poste de travail et d'ores et déjà, il est acté que le mopieur sera déplacé pour être installé dans le couloir adjacent.

Il est signalé la présence de nombreuses pièces dans cette trésorerie et du fait des portes ouvertes, les courants d'air sont fréquents. En période hivernale et hors covid, il sera plus pertinent de fermer certaines d'entre elles.

Un bureau est également mal positionné par rapport aux fenêtres, ce qui occasionne des difficultés pour une collègue. Le Dr Bailly s'entretiendra directement avec cette personne afin d'y remédier.

Création du SGC de Challans au 01/09/2021 – aménagement immobiliers :

→ *En fin d'année 2020, FO a demandé que pour chaque restructuration d'importance, le médecin de prévention et l'inspecteur santé sécurité au travail soient systématiquement sollicités, pour recueillir leur avis circonstancié et détaillé sur ces nouveaux services, pouvant impacter lourdement les conditions de travail des personnels concernés.*

Nous regrettons à ce stade le rapport succinct du médecin de prévention et remercions l'ISST pour ces observations pertinentes.

Nous regrettons que ce nouveau service soit installé sur 2 niveaux, ce qui ne facilitera pas la bonne cohésion de l'équipe. Une autre organisation syndicale ajoutant que les personnels sont également inquiets de cette dispersion, le Chef de service nous assure qu'il veillera à ce que tout se passe bien.

Devant nos inquiétudes de devoir refaire des aménagements, impactant nécessairement les autres services du site, lors de la deuxième vague d'arrivée de personnels au SGC (en effet l'arrivée des trésoreries de ce secteur géographique se fera en 2 temps), la direction nous confirme que l'espace prévu sera suffisant pour accueillir tout le monde sans avoir à repousser les murs une seconde fois. Nous en doutons mais nous verrons bien le moment venu, qui vivra verra !

Afin d'optimiser les espaces sur Challans, il va être demandé aux services de revoir les zones d'archivages (destruction, transfert sur la Roche / Yon, etc...).

Il faudra réfléchir pour trouver un bureau pour le géomètre d'ici à septembre 2022 si nécessaire.

Les couloirs de Challans étant assez étroits, FO demande à l'ISST quelles sont les règles en vigueur concernant l'installation de mopieur dans ces zones. Celui-ci nous explique que les axes de circulation ne doivent pas être encombrés en théorie afin de permettre une bonne évacuation d'urgence des personnels. Il conviendra donc sur Challans de déterminer quelles sont les zones les plus propices à recevoir ces mopieurs sans gêner la circulation dans les couloirs. La direction y veillera.

→ Une délégation du CHSCT effectuera une visite sur le site de Challans d'ici la fin mai.

Fiches de signalement et registres SST :

1/ Une demande d'installation de double-écrans sera satisfaite dans les box d'accueil du SIP de Challans. FO demande qu'il en soit de même sur tous les SIP si les collègues l'estiment nécessaire (→ Ne pas hésiter à nous en faire part si besoin).

2/ L'installation d'un 3ème abri vélos a été demandée aux Sables d'Olonne. La direction tente de déterminer le meilleur emplacement et la meilleure solution pour cette installation.

Fiches d'action – Crédits 2021 :

1/ Travaux de réfection des toilettes du RDC du bâtiment C :

Suite aux observations de l'ISST sur l'amiante, un repérage sera fait avant travaux.

→ Accord de principe pour le financement de ces travaux par le CHSCT.

2/ Achat d'écrans pour doter les télétravailleurs qui le souhaitent d'un écran supplémentaire :

Cette action, à l'initiative de FO, pour répondre à l'urgence du développement massif du télétravail du fait de la covid, a rencontré un écho favorable puisque 125 télétravailleurs ont répondu positivement à l'enquête réalisée par les services RH. Après une discussion avec une autre OS sur la pertinence de la taille de l'écran nécessaire, la direction décide de demander l'expertise de la CID pour valider l'achat d'écran 22 ou 24 pouces.

L'urgence, selon FO, est de satisfaire au plus vite nos collègues télétravailleurs.

→ Accord du CHSCT pour financer cet achat.

Le télétravail étant désormais un nouveau mode de travail à la DGFIP qui persistera après la covid, de nombreux groupes de travail nationaux réfléchissent sur le sujet afin d'élaborer des règles claires pour améliorer significativement les conditions de travail.

3/ Achat de 100 masques inclusifs, notamment pour la campagne IR :

→ Accord du CHSCT pour ce financement

Questions diverses :

Un rappel sera fait aux chefs de service concernant les accidents sur le trajet domicile / travail qui doivent systématiquement être déclarés au service RH.

→ **Notre site internet :** <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

(+ de 100 000 visites depuis sa création, 50 connexions journalières en moyenne, 1500 par mois)

→ **Page Facebook :** <https://www.facebook.com/FODGFIP85>

(déjà 100 abonnés, 1200 connexions mensuelles en moyenne, rejoignez-nous !

